

Des nouvelles du Plan de mobilité scolaire

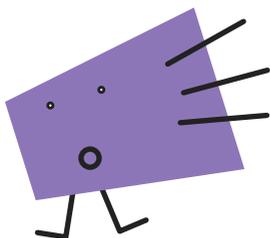
Écoles de Vollèges, du Levron et crèche-UAPE



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

Pour une mobilité
d'avenir





Chers Parents,

En novembre 2023 vous avez rempli un questionnaire portant sur le chemin de l'école de votre enfant. Vos nombreuses réponses ont été le point de départ du Plan de mobilité scolaire des écoles de Vollèges, Levron et de la crèche-UAPE qui a été réalisé dans le courant de l'année scolaire 2023 et 2024. Nous sommes heureux de vous en présenter les résultats ainsi que quelques-unes des recommandations émises par l'ATE Association transports et environnement pour améliorer la sécurité et le plaisir des enfants sur le chemin de l'école.

La ville est conçue par et pour les adultes. L'enfant est le grand absent de l'aménagement urbain. Pourtant, en Suisse, ce sont plus de 700'000 écoliers qui empruntent chaque jour le chemin de l'école. Une force joyeuse et dynamique qui mérite que l'on se préoccupe de sa sécurité !

Comment un enfant mesurant moins de 1m20 peut-il se déplacer en sécurité dans un environnement où la signalisation est à hauteur d'adulte, où sa visibilité est masquée par de multiples obstacles et où la voiture a pris le pas sur les autres

mobilités ? Bouger, marcher, pédaler, quoi de plus naturel lorsque l'on est un enfant ? Mais se déplacer au milieu des voitures, des bus imposants, des camions, des motos et des vélos pressés, c'est une autre histoire...

Un Plan de mobilité scolaire vise justement à intégrer les besoins spécifiques des enfants dans l'aménagement urbain d'un quartier, en particulier sur le trajet de l'école. Les remarques et les observations des parents et des élèves constituent le point de départ de cette démarche. Nous vous remercions vivement d'avoir participé à cette enquête et de contribuer ainsi à rendre le chemin de l'école plus sûr et plus agréable.

Françoise Lanci-Montant
ATE Association transports et
environnement



Chers Parents,

La sécurité des enfants sur le chemin de l'école est une priorité. La Commune s'engage à réaliser les adaptations nécessaires pour que le trajet scolaire, à pied ou en bus, soit le plus sûr possible.

Vous avez été très nombreux à répondre au questionnaire distribué fin 2023, ce qui a permis à l'ATE (Association transports et environnement) de faire une analyse réaliste et complète. Les sites proposés comme peu sûrs ou dangereux ont fait l'objet de visites sur le terrain par les spécialistes de l'ATE, accompagnés des représentants communaux.

Les premières actions de sécurisation des parcours ont été menées, suite à l'établissement de la carte des points dangereux, assorties des recommandations. La poursuite des aménagements se fait graduellement.

Le comportement de vos enfants sur le chemin de l'école, ainsi que votre rôle de parent demeurent essentiel : les mesures prises ou à prendre ainsi que les heures de prévention dispensées par nos policiers communaux ne les remplaceront pas.

Par exemple, la dépose des enfants en

voiture à proximité de l'école est une pratique qui augmente inutilement le trafic aux abords de l'école, tout en mettant en danger les élèves cheminant à pied.

Invitez vos enfants à prendre exemple sur vous en parcourant le chemin de l'école ensemble à pied, en attirant leur attention sur les zones de danger et en leur expliquant quel comportement adopter.

Vous avez généreusement contribué à cette action par votre réponse au questionnaire. Au quotidien, vous pouvez poursuivre cet engagement aux côtés des écoles, des services communaux et de la police. Seule une coopération entre tous portera ses fruits, afin que les enfants soient en sécurité dans leurs déplacements. La sécurité est l'affaire de tous les usagers, quel que soit leur âge. Par une prise de conscience de chacun, une meilleure cohabitation sur les routes et les chemins sera possible.

Bonne lecture !

Anne-Michèle Lack,
Conseillère municipale présidente du
dicastère

Les étapes du Plan de mobilité scolaire

1 Enquête de mobilité

Novembre 2023

Une enquête de mobilité est menée auprès des parents, des enseignant·e·s, mais aussi des enfants !

2 Bilan

Avril 2024

L'ATE dresse un bilan des différents parcours et dangers rencontrés par les enfants sur le chemin de l'école.

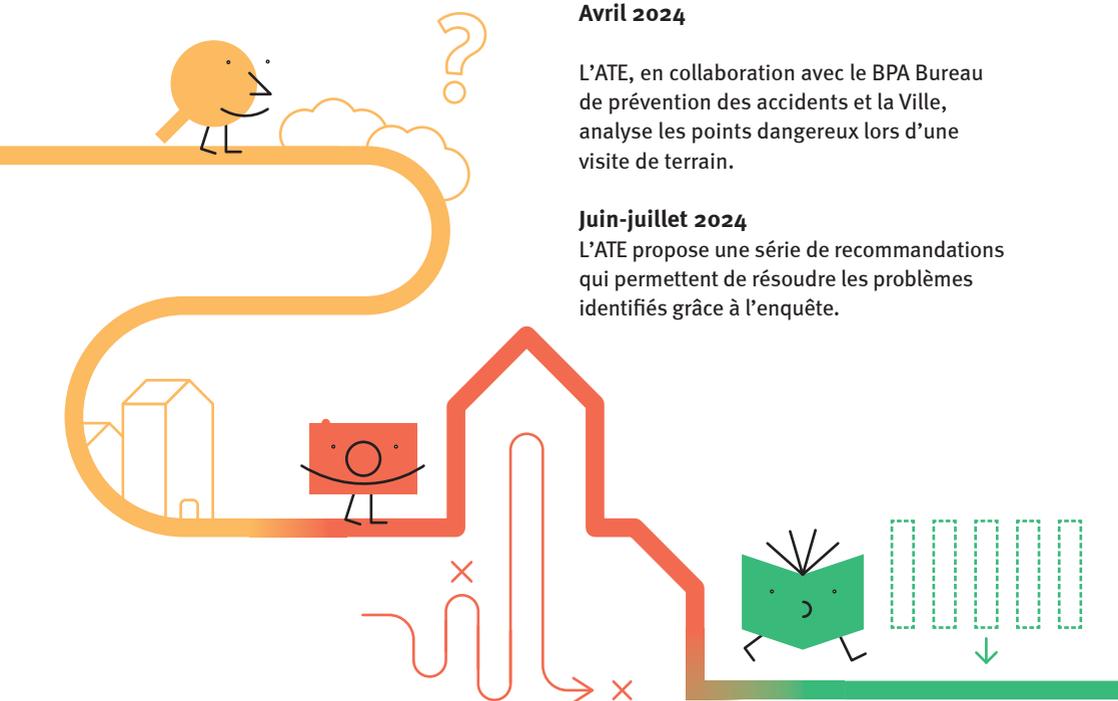
3 Visite et recommandations

Avril 2024

L'ATE, en collaboration avec le BPA Bureau de prévention des accidents et la Ville, analyse les points dangereux lors d'une visite de terrain.

Juin-juillet 2024

L'ATE propose une série de recommandations qui permettent de résoudre les problèmes identifiés grâce à l'enquête.



4 Informations et sensibilisation

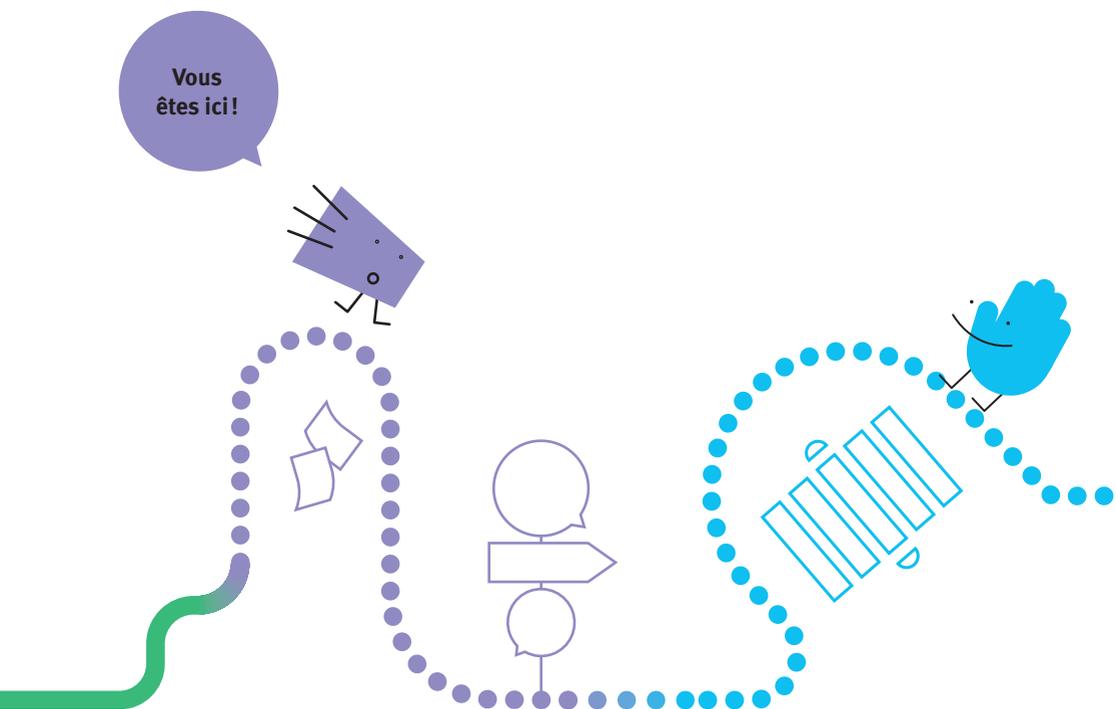
Juin 2024

Distribution d'un journal d'information aux parents.

5 Suivi et évaluation

Et après...

L'ATE se tient à disposition des mandataires pour le suivi et la mise en place des mesures proposées.



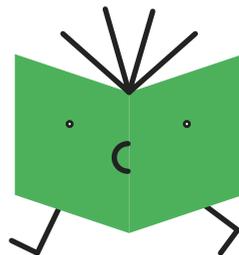
Quelle mobilité?

En novembre 2023, des questionnaires ont été distribués à tous les enfants, parents et enseignants des écoles de Vollèges, du Levron et de la crèche-UAPE.

Les réponses ont été analysées selon deux catégories d'âge pour l'école de Vollèges, les 4-8 ans et les 9-12 ans. Pour l'école du Levron et de la crèche-UAPE, il s'agit des classes d'âges effectives soit les 7-9 ans et les enfants de moins de 4 ans. La participation à l'enquête a été élevée

puisque 89% des parents, toutes écoles confondues, ont retourné un questionnaire. 97% des enfants ont pris part à l'enquête. Au total, ce sont un peu plus de 500 questionnaires qui ont été distribués.

En sensibilisant les enfants et leurs parents, en proposant des aménagements qui réduisent les risques et des améliorations des cheminements piétons, le Plan de mobilité scolaire rend les élèves plus autonomes et leurs déplacements plus sûrs.



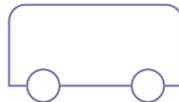
Du côté des parents

Une majorité d'enfants à pied ou en bus scolaire

La majeure partie des enfants de l'école de Vollèges se rend à pied à l'école. Les plus jeunes sont plus fortement accompagnés en voiture que les plus grands.

Tandis, que la grande majorité des enfants de l'école du Levron se rend à l'école en bus scolaire.

Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent ?



VOLLÈGES 4-8 ANS

46%

30%

17%

VOLLÈGES 9-12 ANS

59%

28%

9%

LEVRON 7-9 ANS

7%
à pied

85%
en bus scolaire

4%
en voiture

Du côté des parents

Des distances courtes à pied

La durée moyenne des trajets scolaires effectués à pied par les enfants de l'école de Vollèges est relativement courte. Le temps moyen de parcours est de 8 minutes ce qui équivaut à une distance d'environ 520 mètres.

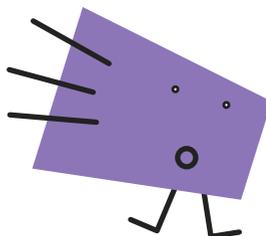
Les enfants de l'école du Levron effectuent des trajets plus courts à pied (environ 3 minutes). Les trajets en bus représentent en moyenne 17 minutes de déplacement.

| temps de marche | distance parcourue* |
|-----------------|---------------------|
| 5 minutes | 325 m |
| 10 minutes | 650 m |
| 15 minutes | 975 m |
| 20 minutes | 1300 m |

* Vitesse moyenne d'un enfant -> David, K., et Sullivan, M. (2005). Expectations for walking speeds : standards for students in elementary schools. *Pediatric Physical Therapy*, 120-127.

4 minutes

C'est le temps moyen des trajets en voiture. Des trajets courts qui pourraient probablement être effectués à pied.



Du côté des enfants

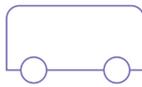
Une variété de mobilités

S'ils avaient le choix, petits et grands opteraient pour des mobilités plus variées. Les enfants sont nombreux à souhaiter venir à l'école à pied, mais ils sont également nombreux à désirer venir en bus scolaire ou à vélo. Un certain nombre d'enfants souhaite également être accompagné en voiture (surtout les plus jeunes de l'école

de Vollèges). La marche est le moyen de transport le plus utilisé dans les faits. Le vélo demeure en revanche moins utilisé que ce qui est souhaité par les enfants.

Le potentiel de l'utilisation de ce moyen de transport par les enfants est donc important.

Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école ?



VOLLÈGES 4-8 ANS

23%

13%

23%

27%

VOLLÈGES 9-12 ANS

40%

10%

23%

11%

LEVRON 7-9 ANS

11%

22%

41%

11%

à pied

à vélo

en bus scolaire

en voiture

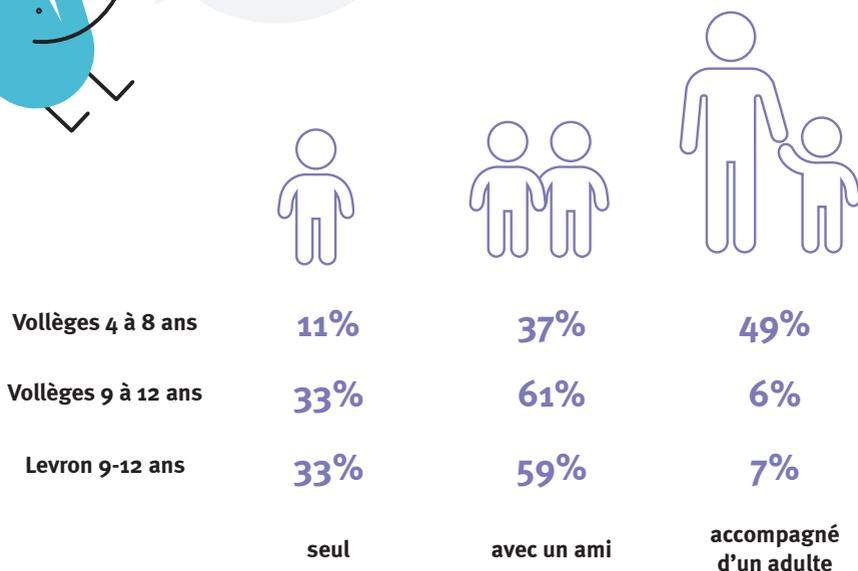
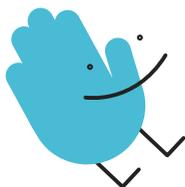
Du côté des parents

Des petits accompagnés et des grands autonomes

Les enfants âgés de 4 à 8 ans de l'école de Vollèges sont majoritairement accompagnés par un adulte pour aller à l'école, car ils sont considérés comme étant trop jeunes pour faire le chemin sans surveillance.

La plupart des enfants entre 9 et 12 ans de l'école de Vollèges se rendent à l'école avec leurs camarades ou seuls. Les enfants de l'école du Levron aussi se rendent à l'école avec leurs camarades ou seuls (essentiellement en bus scolaire).

S'ils avaient le choix, les enfants de 9 à 12 ans préféreraient se rendre seuls à l'école.



Sentiment de sécurité

Les enfants, quel que soit leur âge, se sentent majoritairement en sécurité sur le chemin de l'école. Toutefois, un petit nombre d'enfants (environ 11%) a indiqué avoir un peu peur ou se sentir en danger.

Du côté des parents, le sentiment de sécurité est globalement partagé. Une majorité des parents estime que le chemin de l'école est "peu dangereux" (54%), néanmoins, respectivement 24% des parents de l'école du Levron et 13% de

l'école de Vollèges estiment que le chemin est dangereux.

Les problèmes soulevés par les parents sont essentiellement des dangers liés aux arrêts de bus non matérialisé et non sécurisé. Le trafic automobile et à la présence de parents-taxi ont été également soulevé comme étant problématique devant l'école de Vollèges

Comportement dans les bus

Une grande proportion d'élèves se rend l'école en bus scolaire (85% d'élèves de l'école du Levron). Pour que ce trajet se déroule au mieux aux arrêts et dans les bus il est nécessaire de rappeler certaines règles.

En attendant le bus :

- être en avance à l'arrêt, mais pas plus de 10 minutes ;
- patienter calmement à l'endroit prévu à cet effet ;
- attendre que le bus soit immobilisé avant de m'en approcher.

En montant et en descendant du bus :

- laisser la priorité à ceux qui veulent descendre ;
- monter avec calme, sans bousculades ;
- faire attention aux autres véhicules en sortant du bus.

Pendant le trajet :

- garder sa ceinture attachée pendant tout le trajet ;
- respecter le matériel et la propreté du bus ;
- parler calmement et sans crier ;
- être poli avec le chauffeur et les autres passagers.

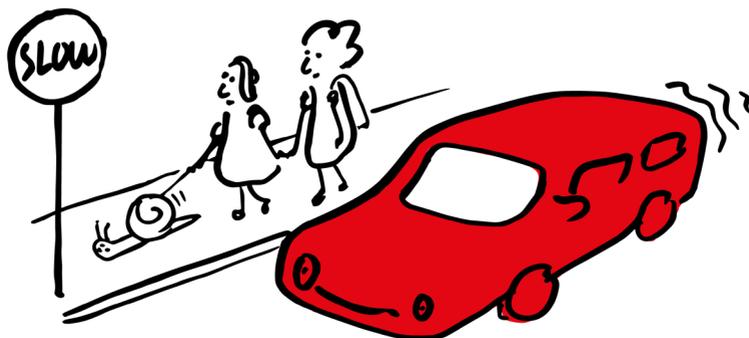
Zone 30 km/h, quel comportement ?

Plusieurs rues par lesquelles les enfants de l'école cheminent se trouvent en zone 30 km/h. Prochainement, certaines de ces zones seront étendues à de nouvelles rues, il est donc essentiel d'en comprendre le fonctionnement.

Pourquoi n'y a-t-il pas de passages piétons dans les zones 30 km/h ?

Car les piétons ont le droit de traverser partout, ce qui oblige les automobilistes à plus de vigilance. Bien qu'ils ne soient pas prioritaires, les piétons sont ainsi encouragés à traverser aux endroits où ils se sentent le plus en sécurité et où ils sont bien visibles, par exemple, là où le

marquage au sol est rouge et la chaussée rétrécie. Les passages pour piétons peuvent toutefois être maintenus dans quelques cas particuliers aux abords des écoles ou des EMS, selon l'Ordonnance sur les zones 30 et les zones de rencontre.



Recommandation

Mieux partager l'espace

Pour le confort et la sécurité de tous, il est important de rappeler les règles à respecter dans la zone 30 :

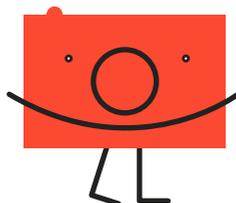
Pour les piétons

- Je ne suis pas prioritaire dans la zone 30
- Il n'y a pas obligatoirement des passages pour piétons pour indiquer la traversée
- Je peux traverser partout, mais je dois observer attentivement la circulation et m'assurer d'être bien visible pour les véhicules avant de m'engager
- Lorsque des passages pour piétons ont été maintenus, comme sur le chemin des écoliers, ils doivent être utilisés en priorité

Pour les voitures et les deux-roues

- Les véhicules ont la priorité sur les piétons
- Les automobilistes doivent rester attentifs aux piétons et leur permettre le passage s'ils en manifestent l'intention
- Les conducteurs doivent circuler à une vitesse limitée
- La priorité de droite s'applique

limiter la vitesse permet de mieux partager l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes et d'améliorer la sécurité de tous. Merci de la respecter.



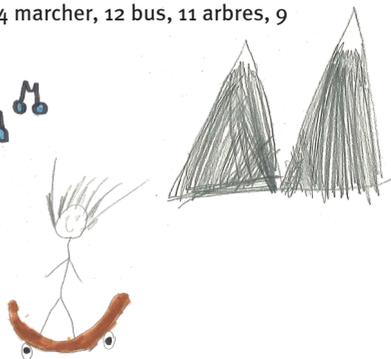
Du côté des enfants

Dessins des enfants

Au dos des questionnaires, les enfants se sont exprimés sur ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas sur leur trajet scolaire, à travers des dessins ou des mots.

Ce que les enfants aiment

Les thématiques récurrentes les plus illustrées par les enfants le sont dans les proportions suivantes : 78 amis, 36 discuter, 17 paysage, 16 nature, 14 marcher, 12 bus, 11 arbres, 9 animaux.



Ce que les enfants n'aiment pas

Les thématiques récurrentes les plus illustrées par les enfants le sont dans les proportions suivantes : 29 voitures, 22 rien, 19 disputes, 13 traverser, 11 crier, 10 météo, 7 seul.



Du côté des parents

Parents taxis et réglementations

Au travers des questionnaires, 35% de parents de l'école de Vollèges estiment que le nombre de parents-taxis est élevé. Cette situation engendre une augmentation du trafic et des manœuvres à proximité de l'école aux heures où beaucoup d'enfants circulent à pied.

Une solution simple pour réduire le trafic automobile aux abords de l'école est de se déplacer à pied ou à vélo. De plus, cela réduit les risques d'accident et les enfants y prennent du plaisir.

Si toutefois vous devez accompagner votre enfant en voiture, des solutions sûres existent.

Des places de parc sont disponibles (zones en jaune sur la carte):

- en zone bleue à proximité de l'école;
- à la place des Posettes qui ne se trouve qu'à quelques minutes à pied (trajet par le sud à pied jusqu'à l'école).

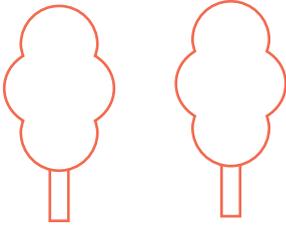
Légende

- École de Vollèges
- Zones de dépose autorisées
- Cheminement préférentiel



Nous vous rappelons également qu'il est proscrit d'utiliser la place du car, les places réservées au personnel enseignant et les espaces le long du trottoir à l'ouest du bâtiment.

Alors chers parents, si vous avez le choix, privilégiez les modes doux pour aller à l'école, votre enfant acquerra de bons comportements tout comme de nouvelles compétences et vous contribuerez à rendre le chemin de l'école plus sûr pour votre enfant et ses camarades !



Et à Pedibus ou vélobus c'est encore mieux!

Aller à l'école avec ses amis, sous la conduite d'un parent, c'est la solution joyeuse, saine et sûre qu'offre le Pedibus. Du temps gagné pour les parents et des trajets à pied garantis, avec le Pedibus, on est tous gagnants!

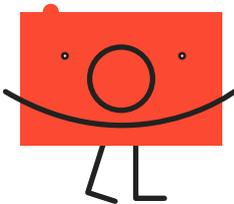
La coordination Pedibus Valais se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans cette création.

Coordination Pedibus Valais
valais@pedibus.ch
Tel. 076 690 51 68
www.pedibus.ch



Pour initier de nouveaux trajets à vélo avec les enfants de votre quartier, créez un Vélobus!

bureau-romand@ate.ch
Tél. 022 743 70 44
www.velobus.ch



**ATE Association transports
et environnement**
9, rue des Gares
1201 Genève
www.ate.ch
www.mobilitescolaire.ch
bureau-romand@ate.ch
022 734 70 44